



Aucune suspension de l'action en juin dans le second degré !

Après le succès des puissantes actions menées ces dernières semaines, montrant l'exaspération et la forte mobilisation des personnels, parents et élèves, l'intersyndicale du second degré n'a jamais envisagé une suspension de l'action : les revendications demeurent, le Ministre devra bien finir par négocier.

Le gouvernement s'entête à maintenir les suppressions de postes, à multiplier les heures supplémentaires, il remet aujourd'hui en cause le droit de grève dans l'Education nationale à travers le « service minimum d'accueil », propose de créer une agence pour les remplacements, très inquiétante pour la continuité du service public et ses personnels, envisage une réforme des lycées sur fond de réduction des horaires élèves.

Ses propositions d'ouverture de discussions, qui écartent les questions budgétaires, en particulier les conditions de la rentrée 2008, sont inacceptables. Une négociation digne de ce nom doit traiter les revendications des personnels et des usagers et non les seuls sujets choisis par le gouvernement :

- Le rétablissement des postes supprimés en particulier par la transformation des heures supplémentaires en emplois,
- Le maintien des enseignements dispensés aux élèves,
- L'amélioration des conditions d'études la consolidation des trois voies de formation au lycée,
- L'arrêt de la généralisation des bacs professionnels en trois ans qui conduirait à la disparition des sections de BEP, et donc d'une offre de formation au niveau V
- L'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'éducation (le rapport Pochard ne pouvant en aucun cas constituer une base de discussion).

**L'intersyndicale du second degré appelle à la poursuite de la mobilisation
par une nouvelle journée de grève le 10 juin.**

Les revendications des personnels de l'éducation rejoignent celles de tous les fonctionnaires, mobilisés dans les différents secteurs. L'ensemble des choix gouvernementaux en matière éducative s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme statutaire de la fonction publique et de la révision générale des politiques publiques, qui menace 160.000 emplois dans les quatre prochaines années dont 80.000 dans l'Education Nationale.

Paris, le 30 Mai 2008